

SOUS EMBARGO
POUR DIFFUSION LE 22 MARS 2022 VERS 16 H 15

Budget de dépenses 2022-2023

Construire l'avenir et soutenir la croissance économique du Québec : un budget de dépenses en hausse de 9 G\$

Québec, le 22 mars 2022. – La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, dépose aujourd'hui le Budget de dépenses 2022-2023 et confirme que le gouvernement s'engage, une fois de plus, à réinvestir pour améliorer les services publics, notamment dans les secteurs prioritaires que sont la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur.

Pour 2022-2023, le budget des dépenses de programmes s'élève à 108,7 G\$, en croissance de 2,2 G\$ par rapport à l'exercice financier 2021-2022. Les deux dernières années ont été exigeantes en raison de la pandémie mondiale de la COVID-19 et les mesures mises en œuvre pour lutter contre celle-ci ont eu un effet important sur le niveau des dépenses réalisées au cours de 2021-2022. Sans considérer l'effet de ces mesures, le budget des dépenses de programmes 2022-2023 présente donc une croissance de 9 G\$, ou de 11 %, par rapport à la dépense probable 2021-2022.

Les priorités du Budget de dépenses

Le gouvernement propose un niveau de dépenses qui lui permettra de poursuivre et de réaliser les investissements nécessaires dans les secteurs prioritaires que sont notamment la santé et l'éducation. En effet, le Budget 2022-2023 mise sur un ensemble d'initiatives permettant de réinvestir dans les services à la population et de les bonifier, notamment de :

- rehausser les soins et les services à la population et, parallèlement, amorcer le rétablissement du système de santé, par des soins et des services plus performants et accessibles;
- soutenir davantage les jeunes dans la réussite et la persévérance scolaires;
- favoriser et soutenir l'accessibilité et la réussite des étudiants aux études supérieures, afin notamment de contrer la rareté de la main-d'œuvre;
- déployer la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022-2027, permettant de favoriser la création de richesse et le développement de nouvelles technologies au Québec;
- accroître l'offre de logements sociaux et abordables et améliorer la qualité des logements au Québec;

- soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes et contrer les violences sexuelles et conjugales;
- soutenir le secteur culturel, durement fragilisé par les impacts de la pandémie, et assurer le succès de sa relance;
- renforcer les actions des organismes communautaires par le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2023.

Fonction publique et recrutement

Les pratiques de gestion des ressources humaines sont en pleine transformation. En effet, le renouveau entrepris depuis quelques années se poursuit à grande vitesse. La transformation en profondeur des processus d'embauche rendra la fonction publique québécoise plus agile et attractive. Il sera donc plus facile d'engager la bonne personne au bon poste. Le contexte du télétravail et, plus récemment, l'organisation du travail en mode hybride amèneront aussi de nouvelles possibilités en matière d'embauche. Un projet gouvernemental de transformation du milieu de travail est aussi en cours. Il vise à offrir au personnel le meilleur environnement pour accomplir ses activités professionnelles.

Fidèle à son engagement, le gouvernement du Québec poursuit le déploiement du Plan gouvernemental de régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique. Le Conseil du trésor a approuvé les cibles de régionalisation à atteindre pour les 55 organisations visées par le Plan d'ici septembre 2028. Pour assurer le succès de ces nouveaux emplois en région, les municipalités régionales de comté (MRC) dont l'indice de vitalité économique est le plus faible seront priorisées. De plus, des bureaux gouvernementaux partagés sur l'ensemble du territoire québécois seront implantés afin de soutenir le déploiement du Plan.

Une administration publique performante

Le gouvernement ne ménage aucun effort afin de gérer efficacement les fonds publics et de maintenir une qualité exceptionnelle de services publics pour les Québécois et les Québécoises. Il s'engage à accroître la performance de l'administration publique et la transparence de l'État. Le Tableau de bord de la performance est bonifié annuellement afin qu'il demeure pertinent au fil du temps. Par ailleurs, le plus récent suivi de la performance des ministères met en évidence la grande capacité d'adaptation des organisations publiques et de leur personnel dans le contexte d'une crise sanitaire sans précédent. Ainsi, en dépit des nombreux défis qui découlent de la pandémie de la COVID-19, la performance des organisations demeure stable.

Un nouveau ministère de la Cybersécurité et du Numérique

L'État québécois a entrepris, le 1^{er} janvier 2022, un virage majeur en regroupant au sein du nouveau ministère de la Cybersécurité et du Numérique son expertise en matière de ressources informationnelles. Le gouvernement se donne ainsi les conditions pour accélérer sa transformation numérique et pour assurer une protection optimale des données des citoyennes et des citoyens détenues par l'État, en plus d'accroître l'efficacité de la lutte aux cybermenaces et aux attaques contre ses systèmes informatiques. La cybersécurité et le numérique deviennent ainsi des missions prioritaires de l'État.

Marchés publics : priorités à l'achat québécois et à l'innovation

Le gouvernement a dévoilé, en février 2022, sa Stratégie gouvernementale des marchés publics : *Pour des marchés publics innovants*. Son objectif consiste, entre autres, en l'augmentation des acquisitions de biens et de services des ministères et des organismes gouvernementaux auprès d'entreprises québécoises. D'ici 2026, le gouvernement entend faire passer de 38 % à 50 % la proportion annuelle de ses acquisitions auprès de

fournisseurs d'ici, ce qui représente une hausse de 1,5 G\$ en achats gouvernementaux de biens québécois.

Une fois adopté, le projet de loi n° 12, *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*, viendra appuyer certains volets de la nouvelle stratégie. L'innovation est au cœur de l'évolution du cadre réglementaire des marchés publics, qui va désormais assurer aux entreprises québécoises créatrices d'innovation un meilleur accès aux contrats publics. La création de ce nouvel Espace d'innovation des marchés publics favorisera, notamment, les acquisitions responsables sur le plan environnemental.

Infrastructures : un investissement historique

La réalisation de projets d'infrastructure publique demeure une manière efficace de soutenir la croissance économique dans les grands centres et en région. Le gouvernement poursuit cette année ses investissements records avec son Plan québécois des infrastructures 2022-2032. Ce plan s'établit à un niveau historique de 142,5 G\$. Les investissements dans les infrastructures publiques affichent ainsi une hausse de 42,1 G\$ depuis quatre ans. Ce plan vise à concrétiser les projets prioritaires du gouvernement, notamment la construction de nouvelles écoles, la reconstruction de centres d'hébergement et de soins de longue durée vétustes selon le modèle des maisons des aînés, la rénovation et le réaménagement d'hôpitaux ainsi que le développement de nouveaux transports collectifs électriques.

Citation :

« Pour une quatrième année consécutive, notre gouvernement fait preuve d'une gestion responsable des fonds publics, dans un contexte difficile, compte tenu des effets de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie. Notre objectif ultime, c'est de nous assurer d'avoir les ressources nécessaires pour donner au Québec un niveau de vie en constante progression. Je crois sincèrement que nous sommes sur la bonne voie, et que le présent Budget de dépenses nous permettra d'y parvenir. Je suis fier des réalisations de notre équipe et, ensemble, nous continuons de travailler au succès économique du Québec. »

Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Lien connexe :

www.tresor.gouv.qc.ca

– 30 –

Source : Florence Plourde
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable
de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor
Tél. : 418 643-5926

Information : Antoine Tousignant
Chef d'équipe aux affaires
publiques
Direction des communications
Ministère du Conseil exécutif et
Secrétariat du Conseil du trésor
Tél. : 418 999-3029